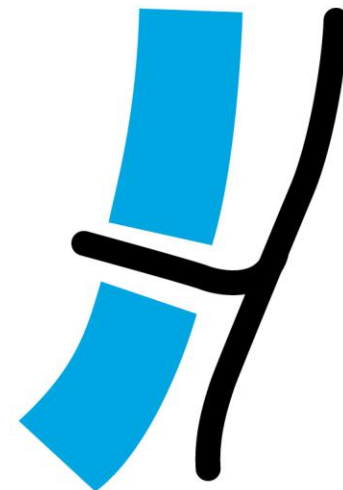


Aménagement
de la
RN6

VILLENEUVE SAINT-GEORGES



RÉUNION PUBLIQUE

19 juin 2017



 **île de France**



Nathalie DEGRYSE

Cheffe du Service de Modernisation du Réseau (SMR)

Anne-Laure DUSART

Responsable d'opérations au Département de Modernisation du Réseau Est

Romain ALLAIN

Chef du Département d'Ingénierie Ouest – Service d'Ingénieries pour la Modernisation, l'Entretien et l'Exploitation du Réseau (SIMEER)

Diagnostic de la situation actuelle

3 zones stratégiques

Place Sémard

Croisement
RN6/RD136

Entrée de Ville
Avenue de Melun



- **Améliorer les conditions de circulation** de la RN6 dans la traversée de Villeneuve-Saint-Georges
- **Optimiser les conditions de sécurité** de tous les usagers
- **Améliorer l'intégration de la RN6** dans son environnement urbain
- **Réorganiser l'espace public** au niveau de la place Sémard

Les travaux se dérouleront en 2 étapes

- **Etape 1 : Aménagement de la place Sémard du 3 juillet au 31 août 2017**
- **Etape 2 : Requalification de la RN6 depuis la place Sémard jusqu'au carrefour RN6/Avenue de Melun de septembre à décembre 2017**

ETAPE 1 : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE SÉMARD

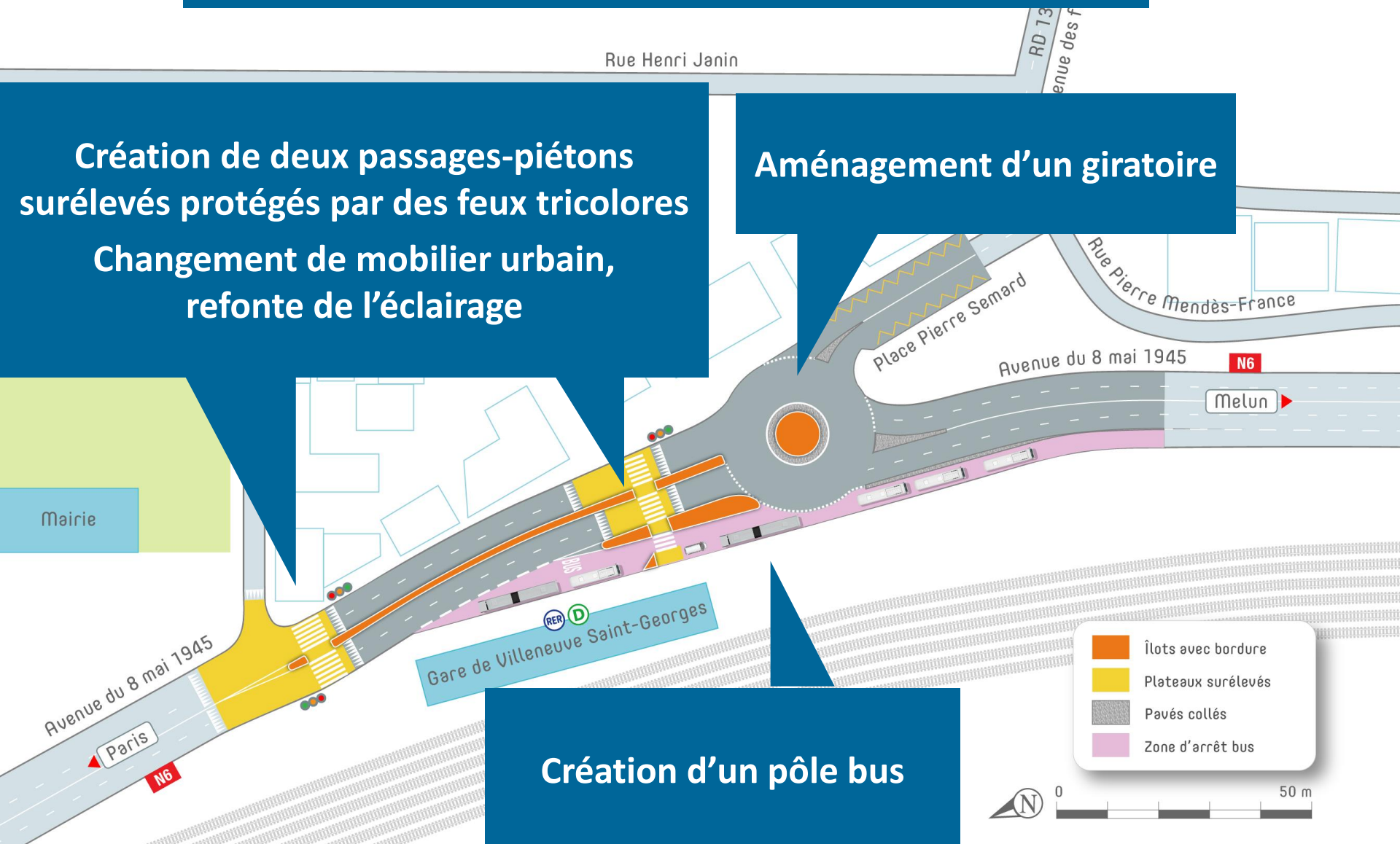
Rappel des travaux

Aménagement de la place Sémard - **projet**

Création de deux passages-piétons surélevés protégés par des feux tricolores
Changement de mobilier urbain, refonte de l'éclairage

Aménagement d'un giratoire

Création d'un pôle bus

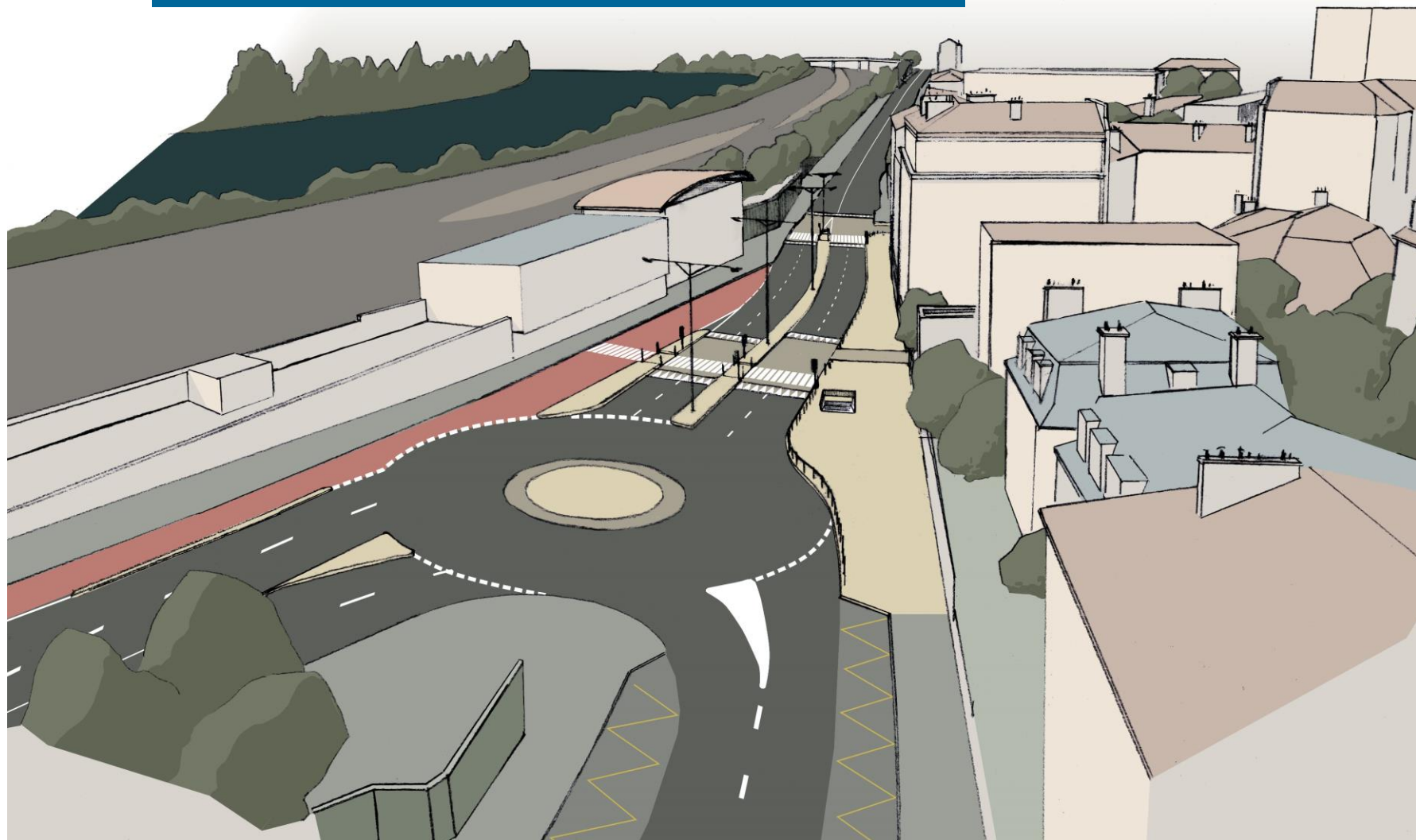


- Îlots avec bordure
- Plateaux surélevés
- Pavés collés
- Zone d'arrêt bus



Rappel des travaux

Aménagement de la place Sépard



Représentation de la configuration définitive

Rappel des travaux

Aménagement de la place Sémard



Représentation de la configuration définitive

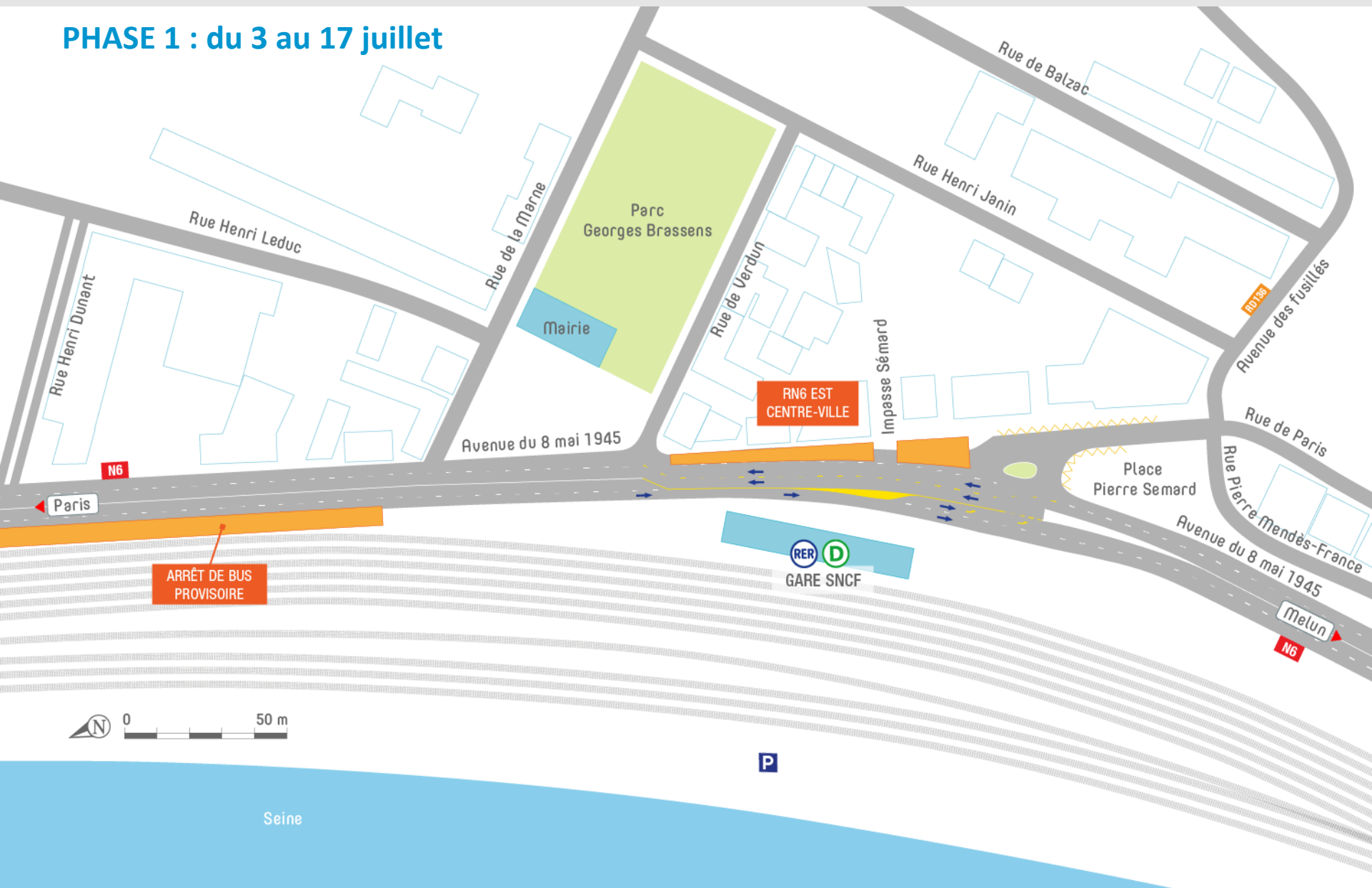
PHASE 1 : du 3 au 17 juillet

Démarrage des travaux côté centre-ville et création des arrêts de bus provisoires

- **Modification de la circulation en 2 voies (vers Paris) + 1 voie (vers Melun)**

ÉTAPE 1 : Aménagement de la place Sémard

PHASE 1 : du 3 au 17 juillet



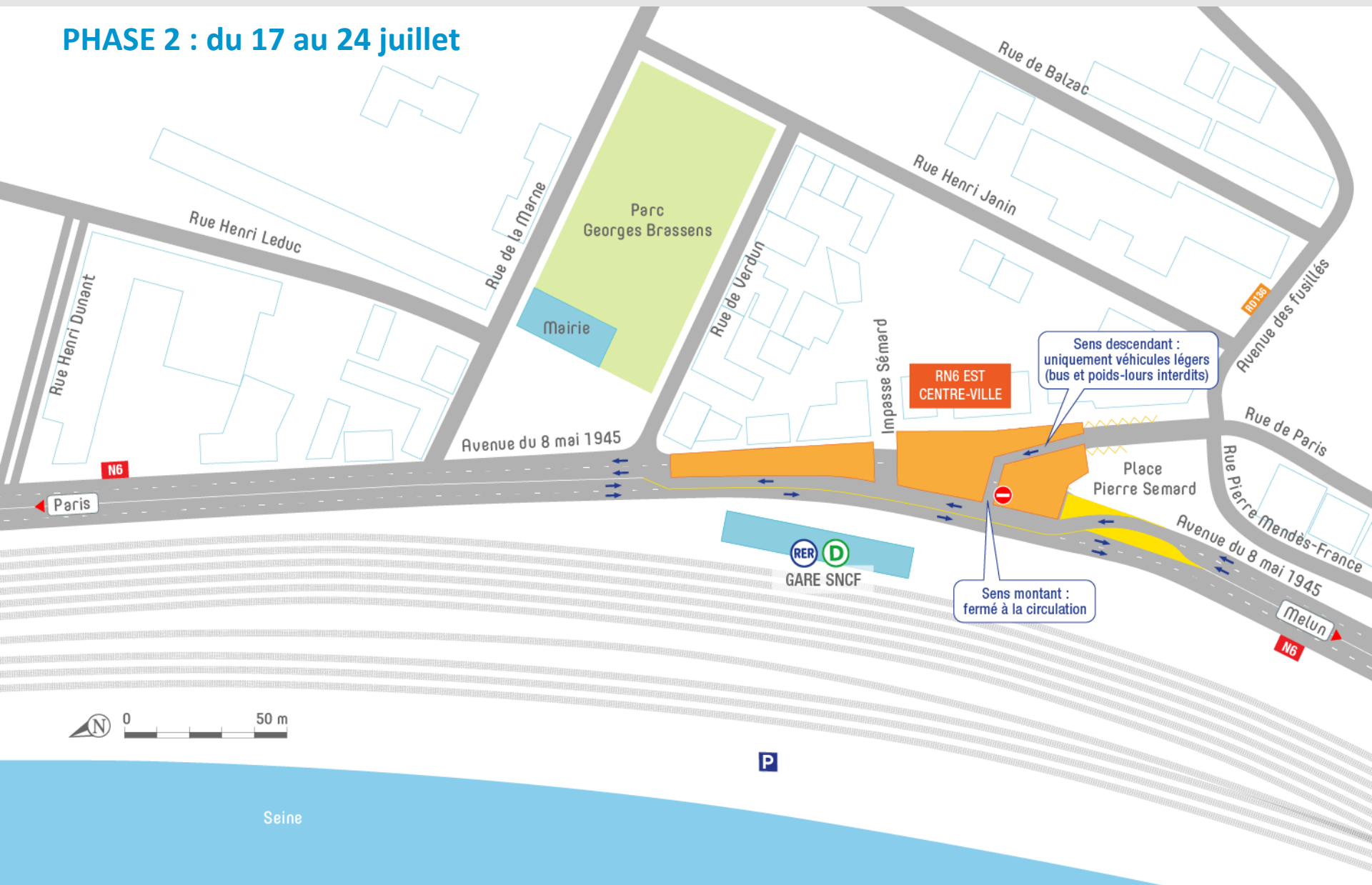
PHASE 2 : du 17 au 24 juillet

Poursuite des travaux côté centre ville

- **Modification de la circulation en 1 voie dans chaque sens**
- **Fermeture du sens montant vers l'avenue des Fusillés à tous les véhicules et interdiction dans le sens descendant pour les PL et les bus**
- **Fermetures de nuit de la RN6 dans les 2 sens pour la mise en place du balisage à prévoir**

ÉTAPE 1 : Aménagement de la place Sémard

PHASE 2 : du 17 au 24 juillet

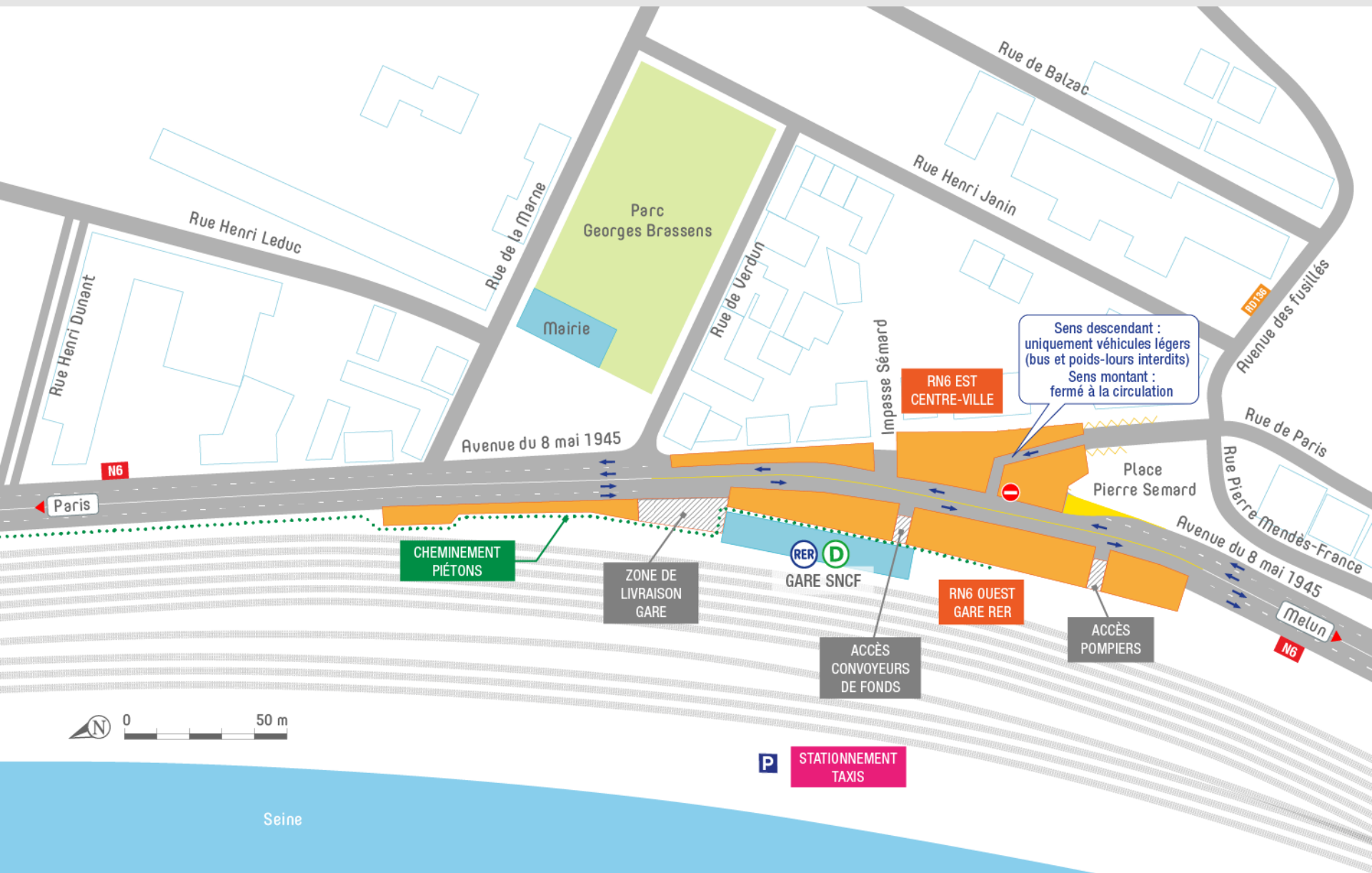


PHASE 3 : du 24 juillet au 31 août

Poursuite des travaux côté centre ville et gare

- **Modification de la circulation en 1 voie dans chaque sens**
- **Fermeture du sens montant vers l'avenue des Fusillés à tous les véhicules et interdiction dans le sens descendant pour les PL et les bus**
- **Quelques fermetures de nuit de la RN6 dans les 2 sens pour la mise en place du balisage à prévoir : semaines du 24 juillet du 28 août**
- **Maintien d'une zone de livraison et des accès pompiers et convoyeurs de fonds à la gare**
- **Stationnement des taxis déplacé sur le parking côté Seine**

ÉTAPE 1 : Aménagement de la place Sémard



Seine

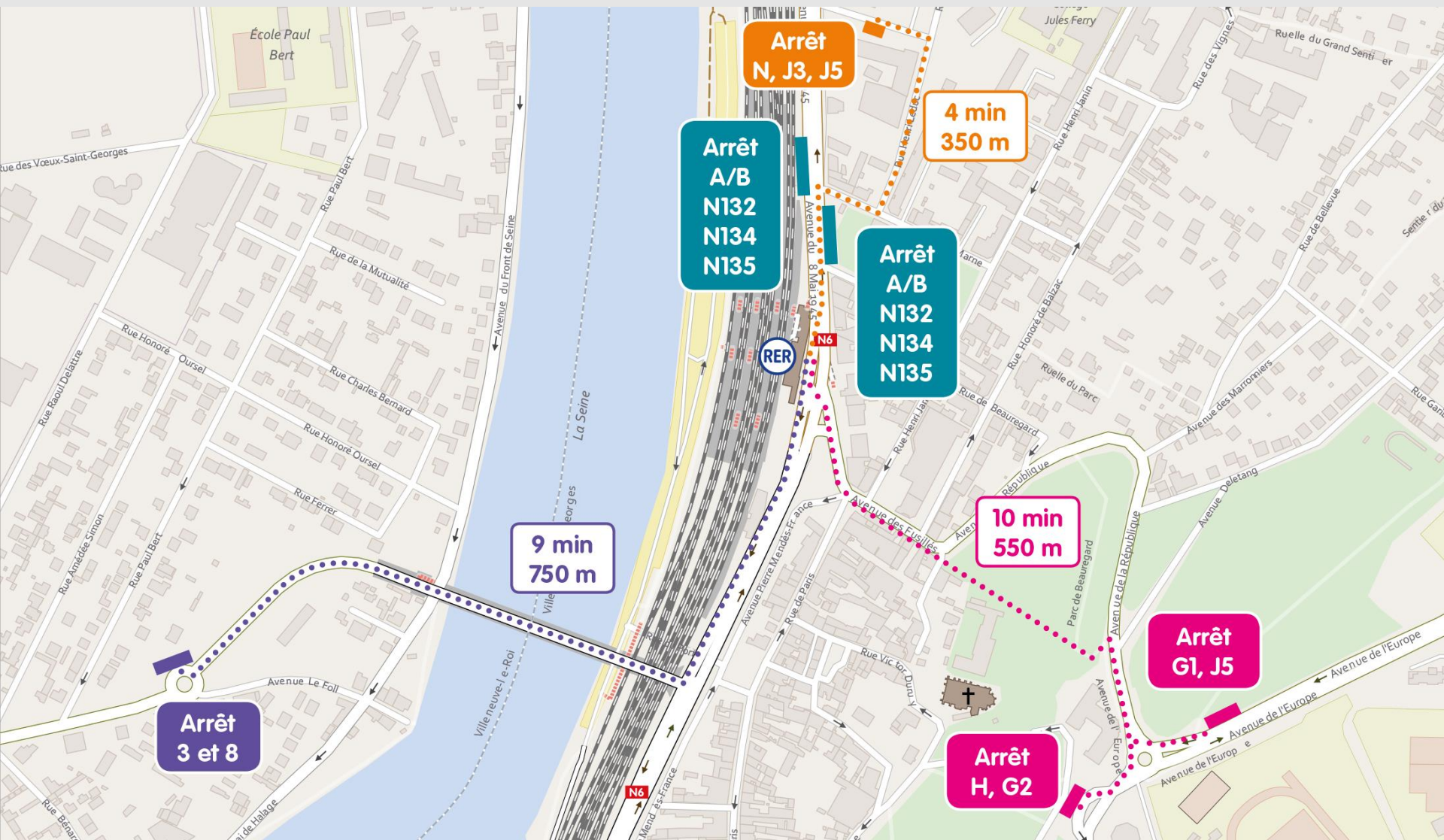
DÉPLACEMENT DES ARRÊTS

- A/B, N132, N134 et N135 en amont de la gare
- N au niveau de la gare routière rue Henri Dunant
- 3 et 8 de l'autre côté du pont de Villeneuve-le-Roi
- H, G1, G2 au niveau du carrefour Jean Moulin

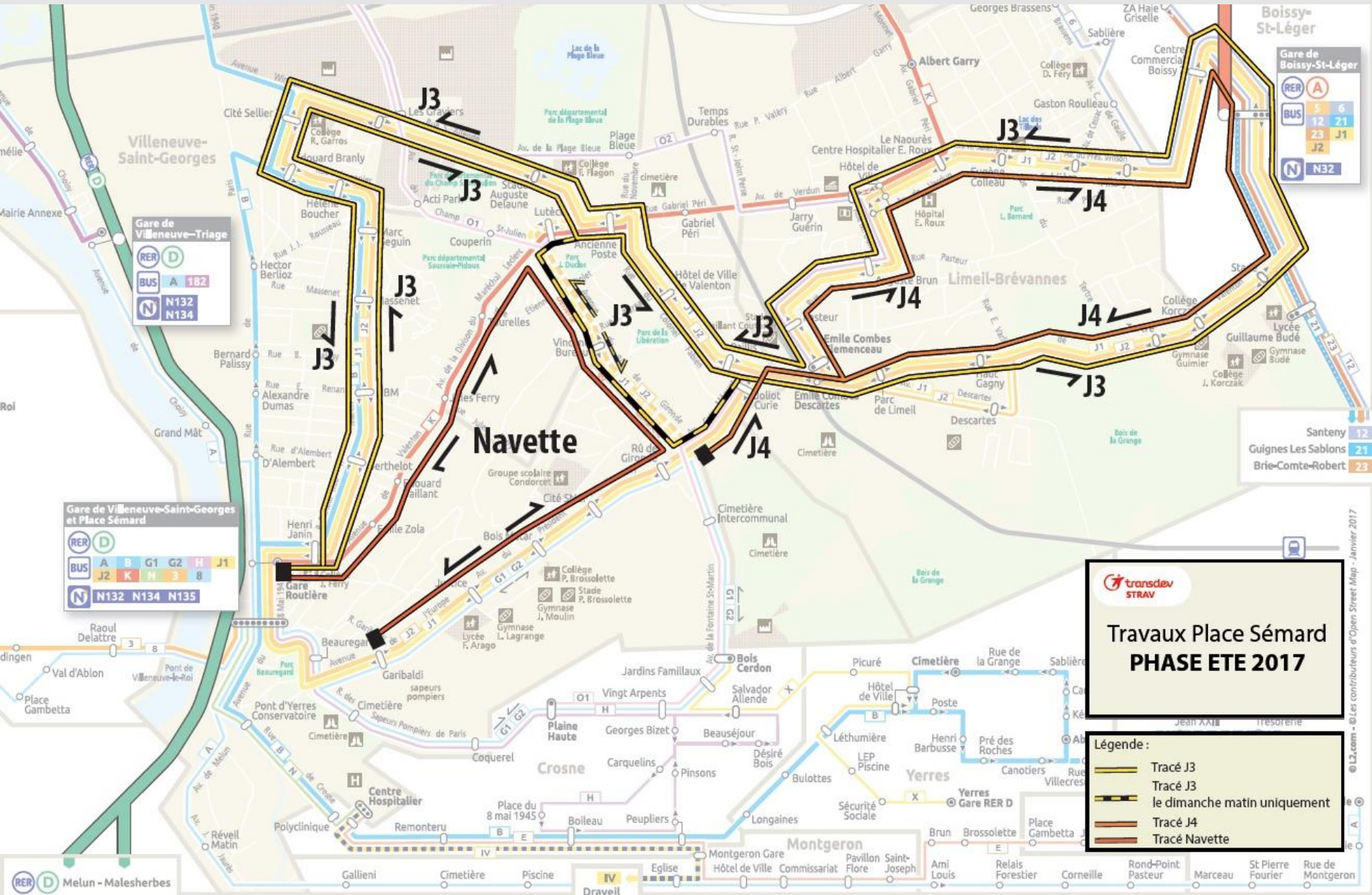
MODIFICATION DE LIGNES

- Suppression temporaire des lignes J1 et J2
- Remplacées par trois nouvelles lignes J3 (trajet similaire au J2), J4 (boucle haute) et navette J5 (boucle basse)

Les arrêts de bus provisoires en phase travaux



Les plans des lignes provisoires en phase travaux

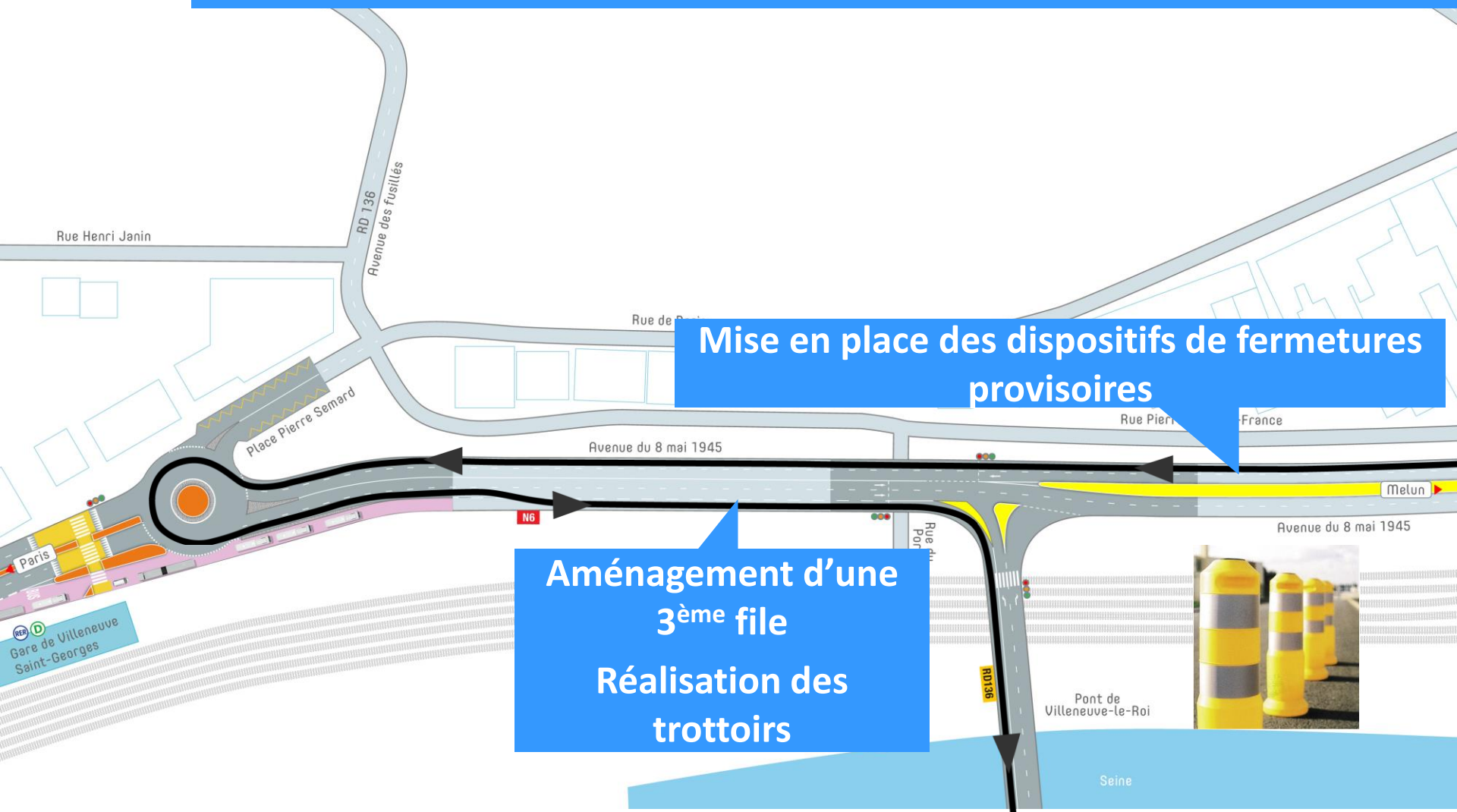


© L2.com - Les contributeurs d'Open Street Map - Janvier 2017

ETAPE 2 : AMÉNAGEMENT DE LA TÊTE DE PONT ET AVENUE DE MELUN

Rappel des travaux

Aménagement de la tête de pont – projet (expérimentation)

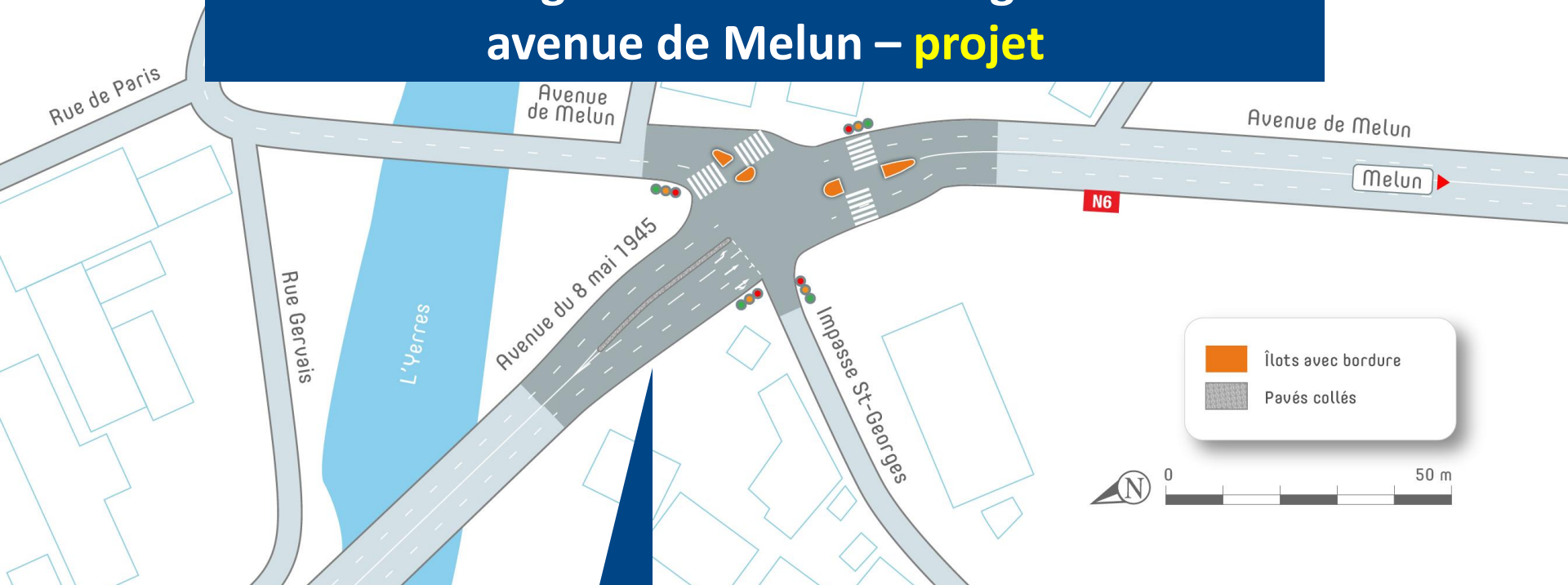


Mise en place des dispositifs de fermetures provisoires

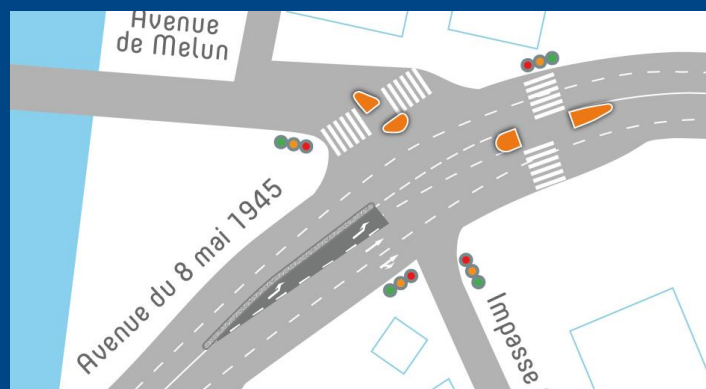
Aménagement d'une 3^{ème} file
Réalisation des trottoirs

Rappel des travaux

Aménagement du tourne-à-gauche avenue de Melun – **projet**



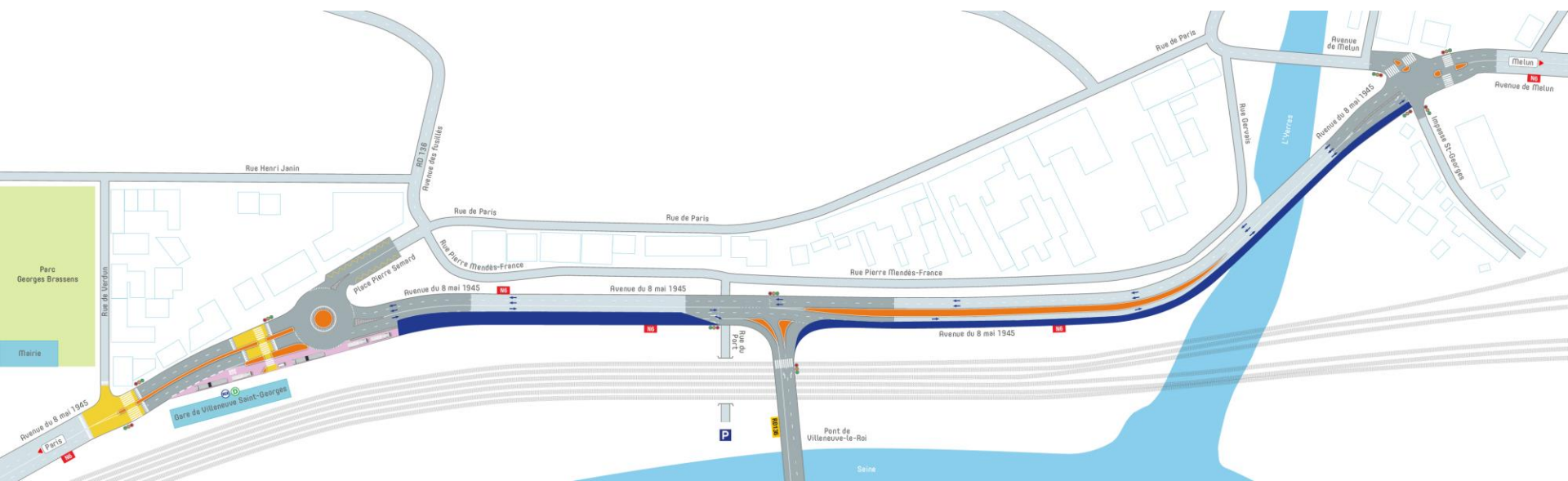
**Allongement du tourne-à-gauche :
doublement du stockage**



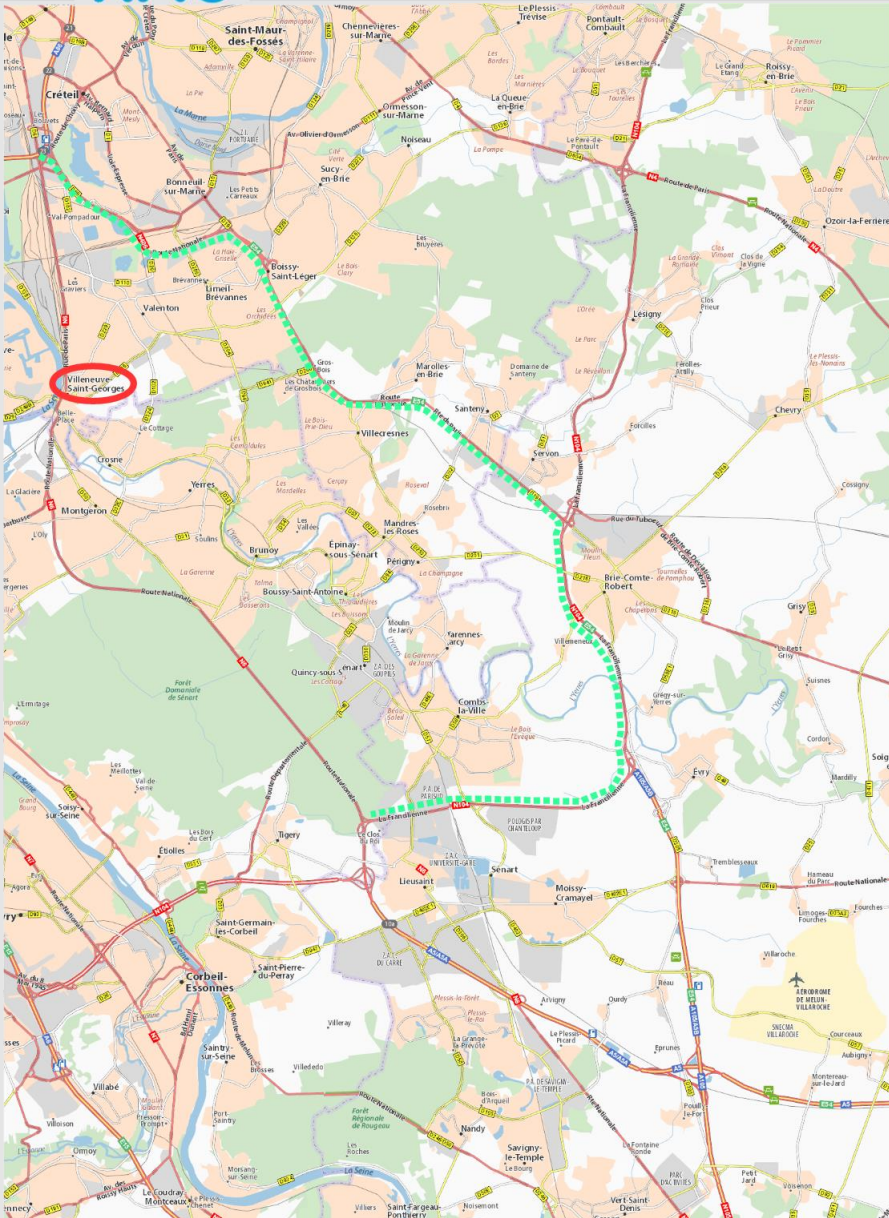
Réalisation des travaux côté Seine puis côté centre-ville
début septembre 2017 > fin décembre 2017

- **Modification de la circulation en 2 voies (vers Paris) + 1 voie (vers Melun)**
- **Quelques fermetures de nuit dans les 2 sens pour la mise en place du balisage à prévoir**

ÉTAPE 2 : Aménagement de la tête de pont et avenue de Melun



Itinéraire conseillé durant les travaux



Itinéraire de délestage conseillé pour le grand transit

-Depuis A86

> N 406 > N 19 > N 104 (Francilienne)

-Depuis A5a > N104 (Francilienne) > N 19 > N 406

Itinéraire de délestage du grand transit

Panneaux d'information dans les lieux publics
Journaux d'information diffusés aux riverains

Sytadin pour l'information routière :

www.sytadin.fr

Site internet : **www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr**

Suppression du tourne-à-gauche vers le pont de Villeneuve-le-Roi début 2018 (fin des travaux) et évaluation au 1er semestre 2018

- Suivi des indicateurs sur 6 mois :
 - Circulation
 - Bruit
 - Air
 - Accidentalité
 - Analyse des comportements des usagers

Exploitation des données :

Etablissement des enseignements et décision en concertation à l'automne 2018 avec la Mairie et la Région Île-de-France

- Bilan de l'expérimentation

Pendant l'élaboration du bilan, les aménagements provisoires seront maintenus

- Décisions possibles :

- Soit aménagement définitif avec tourne-à-gauche
- Soit aménagement définitif sans tourne-à-gauche

Dans tous les cas de figure, les aménagements de la place Sémard seront conservés

Phase
préparatoire

Travaux

Fermeture du tourne-à-gauche

Evaluation

Bilan
Enseignements
Décision

Travaux
(tête de pont)

2017

2018

2019



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Contact : rn6-vsg-dirif@developpement-durable.gouv.fr

1

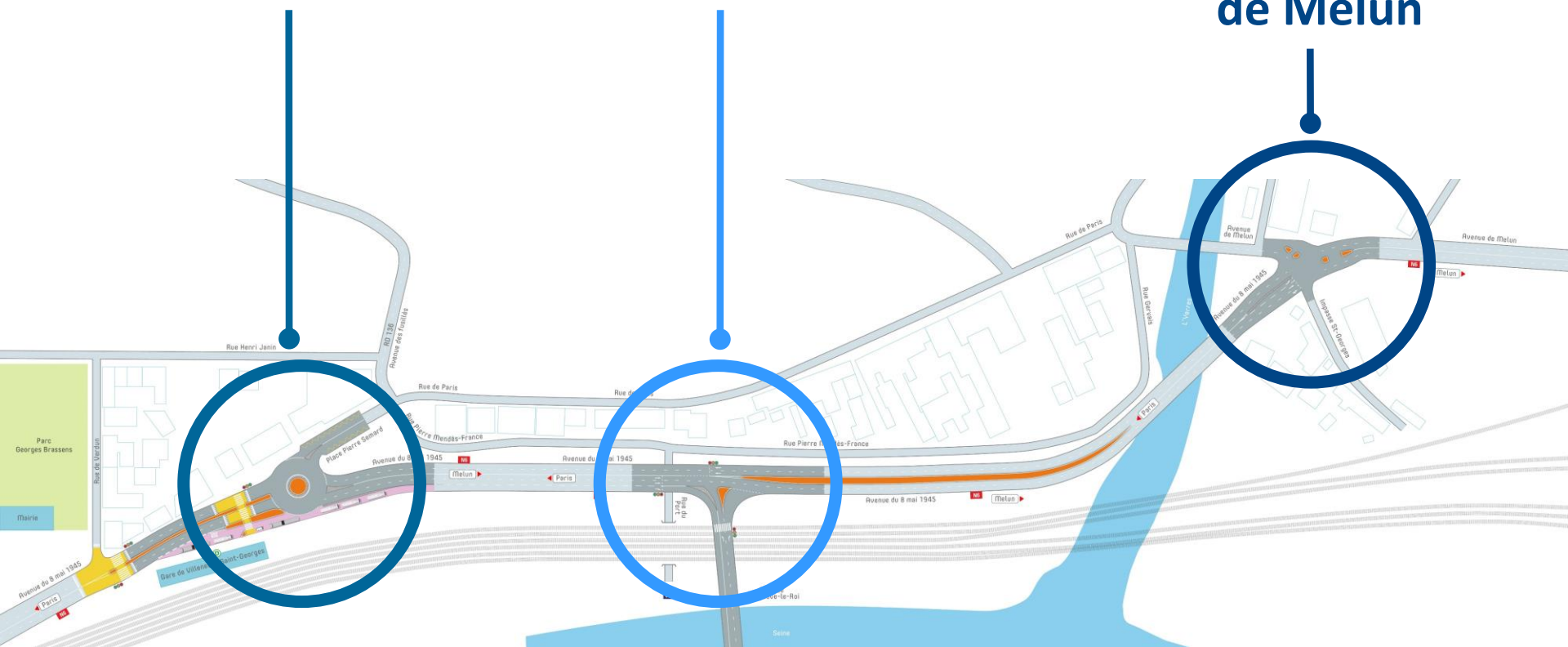
Aménagement
de la place
Sémard

2

Aménagement
de la tête
de pont

3

Aménagement
du tourne-à-gauche
avenue
de Melun



Itinéraires cyclables

